



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 26-30 juin 2023

Distribution: générale

Point 7 de l'ordre du jour

Date: 23 mai 2023

WFP/EB.A/2023/7-E/2/Add.1

Original: anglais

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Kenya (2018–2023)

Contexte

1. Le présent document contient la réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) établi pour le Kenya pour la période 2018–2023.
2. L'évaluation a été menée entre février et décembre 2022.
3. Menée selon une approche consultative axée sur l'utilisation, l'évaluation avait pour double objectif de rendre compte de l'action menée et de favoriser l'apprentissage. Elle a aussi servi à éclairer l'élaboration du nouveau PSP pour le Kenya.
4. Les évaluateurs ont formulé six recommandations. Des recommandations subsidiaires détaillent la manière dont chaque recommandation principale peut être mise en œuvre.
5. Il est indiqué dans la présente réponse si le PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations.
6. Dans certains cas, le bureau de pays a accepté une recommandation tout en proposant de modifier son délai de mise en œuvre, afin de garantir la cohérence des mesures et de faciliter leur application.

Coordonnateurs responsables:

Mme L. Landis
Directrice de pays
courriel: lauren.landis@wfp.org

M. M. Dunford
Directeur régional
Afrique de l'Est
courriel: michael.dunford@wfp.org

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 1: Investir davantage dans le renforcement de l'autonomie et de la résilience des réfugiés et des communautés d'accueil; intensifier les efforts visant l'inclusion des populations difficiles à atteindre.</p> <p>Degré de priorité: élevé</p> <p>Délai de mise en œuvre: juin 2024</p>	<p>Bureau de pays (chef de file technique concerné), directeur de pays adjoint – opérations (interlocuteurs gouvernementaux et membres concernés de l'équipe de pays des Nations Unies)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>Le bureau de pays participera activement à la mise en œuvre de la loi de 2021 sur les réfugiés, qui offrira à ces derniers la possibilité de s'installer hors des camps et qui permettra au PAM, en sa qualité de membre essentiel de l'équipe chargée de l'application de la loi, d'adopter une approche fondée sur des perspectives d'installation.</p> <p>Le PAM participe à l'élaboration d'un programme commun d'intégration des réfugiés au titre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (Plan-cadre de coopération). Il fait partie d'un groupe restreint, également composé de membres de l'équipe de pays des Nations Unies et de représentants du Gouvernement [<i>Sustainable Development Goal leadership lab</i> (laboratoire d'encadrement des objectifs de développement durable)], dont les membres mettront conjointement au point des solutions pour accélérer la réinstallation des réfugiés (la réinstallation donnera au PAM la possibilité d'accroître ses investissements dans le renforcement de l'autonomie aussi bien des réfugiés que des communautés d'accueil).</p> <p>Le PAM mène déjà dans le cadre de l'opération en faveur des réfugiés de Kalobeyi une activité axée sur l'autonomie, dont la portée sera élargie au titre du nouveau PSP.</p>	<p>Unité du bureau de pays responsable de l'effet direct 1 du PSP</p>	<p>Décembre 2025</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>1.1: Faire réaliser une étude indépendante afin de tirer des enseignements et d'examiner l'efficacité des interventions portant sur l'autonomie, la résilience et les systèmes alimentaires au titre des effets directs stratégiques 1 et 2. Des contributions et des éclairages spécifiques devraient être recueillis auprès de partenaires extérieurs, notamment l'administration du comté de Turkana, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Secrétariat aux réfugiés, la Société financière internationale du Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.</p> <p>Degré de priorité: élevé (Décembre 2023)</p>	Unité du bureau de pays chargée du suivi et de l'évaluation	La recommandation est acceptée.	<p>À l'issue de consultations menées avec les principales parties prenantes, élaborer d'ici à août 2023 le cadre de référence d'une étude sur les enseignements tirés de l'expérience.</p> <p>Engager une société indépendante ou des consultants afin qu'ils réalisent l'étude et mènent à bien la mission initiale d'ici à décembre 2023.</p> <p>D'ici à août 2024, achever la collecte des données destinées à l'étude, l'établissement du rapport et sa diffusion.</p>	Unité du bureau de pays chargée du suivi et de l'évaluation (unités responsables des effets directs 1 et 2 du PSP)	Août 2024

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>1.2: Sur la base, notamment, de l'étude visant à tirer des enseignements, formuler des orientations pour l'élaboration de programmes de renforcement de l'autonomie adaptés aux camps et lieux d'installation des réfugiés. Des contributions et des observations spécifiques devraient être recueillies auprès de l'Organisation internationale du Travail, des autres membres compétents de l'équipe de pays des Nations Unies et des autres organismes ayant leur siège à Rome.</p> <p>Degré de priorité: moyen [Moyen terme (juin 2024)]</p>	Bureau de pays (unité chargée du suivi et de l'évaluation)	La recommandation est acceptée.	<p>Le bureau de pays établira des orientations pour l'élaboration de programmes de renforcement de l'autonomie, en concertation avec le personnel et la direction du bureau de pays, les bureaux de terrain, les parties prenantes et les équipes techniques de donateurs selon qu'il conviendra (une première version des orientations devrait être prête d'ici au premier trimestre de 2025, et être cohérente avec les recommandations issues de l'étude sur les enseignements).</p> <p>Afin de compléter et d'enrichir la version finale des orientations, les enseignements dégagés des travaux préparatoires à la mise en place du nouveau Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie seront utilisés.</p>	Unité responsable de l'effet direct 1 du PSP (unité responsable de l'effet direct 2 du PSP, unité chargée du suivi et de l'évaluation)	Premier trimestre de 2025

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>1.3: Sur la base, notamment, de l'étude visant à tirer des enseignements, formuler des orientations pour l'élaboration de programmes relatifs à la prise en main et au transfert de la responsabilité des infrastructures construites ou soutenues dans le cadre des interventions destinées à renforcer l'autonomie et la résilience. Des contributions et des observations spécifiques devraient être recueillies auprès de l'Organisation internationale du Travail, des autres membres compétents de l'équipe de pays des Nations Unies et des autres organismes ayant leur siège à Rome.</p> <p>Degré de priorité: moyen [Moyen terme (juin 2024)]</p>	Bureau de pays (unité chargée du suivi et de l'évaluation)	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le bureau de pays adhère à cette recommandation, mais aura besoin de plus de temps pour la mettre en œuvre.</p>	<p>Le bureau de pays élaborera des directives pour la prise en main et le transfert de la responsabilité des infrastructures mises en place ou soutenues dans le cadre des interventions de renforcement de l'autonomie ou de la résilience, en tirant parti des enseignements recensés dans l'étude élaborée en application de la recommandation subsidiaire 1.2.</p> <p>Le bureau de pays travaillera en étroite collaboration avec les utilisateurs finaux, les autorités des comtés et toutes les autres parties prenantes pour assurer la viabilité et la durabilité de ces investissements.</p> <p>Le bureau de pays élaborera des directives standard relatives à une stratégie de transfert et les intégrera aux accords de partenariat sur le terrain et aux mémorandums d'accord qui ont trait à la réalisation d'investissements dans des actifs au titre du nouveau PSP.</p>	Unité responsable de l'effet direct 2 du PSP (unité responsable de l'effet direct 1 du PSP)	Premier trimestre de 2025
<p>1.4: Utiliser les enseignements et les orientations pour éclairer et améliorer les programmes, les partenariats et le renforcement des capacités des équipes du PAM à l'avenir.</p> <p>Degré de priorité: moyen [Moyen terme (juin 2024)]</p>	Bureau de pays: directeur de pays adjoint – opérations (unités chargées du suivi et de l'évaluation, et des relations externes et des partenariats)	La recommandation est acceptée.	Le bureau de pays utilisera les directives pour éclairer l'élaboration des programmes relatifs à l'autonomie et au renforcement de la résilience, et pour améliorer les activités de formation professionnelle et de renforcement des capacités.	Unités responsables des effets directs 1 et 2 du PSP	Deuxième trimestre de 2025

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>1.5: Déterminer des moyens efficaces de faire parvenir aux populations difficiles à atteindre une assistance au titre des programmes, en toute sécurité et dans le respect de leur dignité.</p> <p>Degré de priorité: élevé (Décembre 2023)</p>	<p>Bureau de pays: directeur de pays adjoint – opérations (unités concernées)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>Le bureau de pays élaborera une stratégie de ciblage commune à toutes les unités d'ici à fin 2023 (l'élaboration de cette stratégie sera guidée par les travaux menés dans le cadre de programmes conjoints des Nations Unies pour cartographier les groupes de population risquant d'être laissés de côté et documenter les obstacles à l'inclusion de ces groupes dans les programmes du PAM).</p> <p>Le bureau de pays examinera et mettra à jour le document relatif au ciblage et s'emploiera progressivement à utiliser le registre national unifié du Kenya et à lui fournir un appui, en vue d'améliorer l'efficacité du ciblage des communautés d'accueil et des réfugiés.</p> <p>Les critères de ciblage s'appliqueront à tous les groupes de population auxquels le PAM vient en aide et il sera fait en sorte que les personnes et les communautés difficiles à atteindre soient prises en compte.</p> <p>Le bureau de pays tirera parti de son portefeuille croissant d'initiatives de développement du secteur agroalimentaire, offrira des sources de revenus aux jeunes (intrants, services aux agriculteurs et transformation des produits agricoles), aux pasteurs et aux entreprises à l'œuvre dans des secteurs commerciaux encore inexploités et adaptés aux zones arides (comme l'apiculture, la transformation du miel, la production de gomme et de résine, la production fourragère et la conservation des</p>	<p>Unité responsable de l'effet direct 1 du PSP (en coordination avec les unités responsables des autres effets directs du PSP)</p>	<p>Décembre 2023</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			<p>produits alimentaires) dans le cadre de diverses activités, en particulier au titre de l'effet direct 2 du PSP.</p> <p>En outre, le bureau de pays favorisera la fourniture d'une assistance provenant d'autres sources, notamment les dispositifs de protection sociale, grâce auxquels les bénéficiaires reçoivent une assistance qui répond à leurs besoins essentiels. Ces interventions feront l'objet d'un suivi et d'une documentation dans le cadre du suivi des données de niveau 3.</p> <p>Au titre du programme d'adaptation au contexte local, le PAM collaborera avec les autorités locales, des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations communautaires pour venir en aide aux groupes de population difficiles à atteindre (par exemple, dans les zones où le PAM ne peut pas mener d'activités parce que les déplacements du personnel des Nations Unies y sont soumis à des restrictions dues aux conditions de sécurité, mais auxquelles les ONG peuvent accéder). Le PAM documentera le nombre et la réussite de ces collaborations.</p>		

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 2: Renforcer la contribution des unités spécialisées dans les domaines de la nutrition et de l'égalité femmes-hommes.</p> <p>Degré de priorité: moyen</p> <p>Délai de mise en œuvre: à court terme (décembre 2023), après la planification des programmes du plan stratégique de pays</p>	<p>Bureau de pays: directeur de pays adjoint – opérations (le bureau régional recueillera les avis de ses interlocuteurs gouvernementaux et des membres concernés de l'équipe de pays des Nations Unies)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>Le bureau de pays achève actuellement l'élaboration d'une nouvelle stratégie relative à la problématique femmes-hommes axée sur une approche à deux volets tenant compte de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, ainsi que des approches propres à transformer les relations entre les femmes et les hommes.</p> <p>Le PAM réalisera une analyse de la problématique femmes-hommes dès le début de la mise en œuvre du nouveau PSP.</p> <p>Le bureau de pays examinera les indicateurs de programme relatifs à la problématique femmes-hommes et les intégrera à tous les effets directs du PSP.</p> <p>Le bureau de pays définira des actions nutritionnelles précises et les intégrera à la mise en œuvre du nouveau PSP, en veillant à ce que la contribution de la nutrition soit pleinement prise en compte dans chacun des domaines des effets directs grâce à l'ajout d'interventions à dimension nutritionnelle ou axées spécifiquement sur la nutrition qui favoriseront l'amélioration de la nutrition au Kenya.</p> <p>L'intégration de la question de la nutrition ne sera plus centrée sur le traitement de la malnutrition mais sur les activités de prévention et leur intégration dans d'autres domaines couverts par les opérations que mène le PAM pour renforcer la résilience sous l'angle de la nutrition et de la sécurité alimentaire.</p>	<p>Responsable des partenariats et de la collaboration au sein du système des Nations Unies (en collaboration avec les bureaux auxiliaires)</p>	<p>À court terme (décembre 2023) après la planification des programmes du PSP</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>2.1: Prendre des mesures pour améliorer la nutrition des ménages vulnérables, en collaboration étroite avec des partenaires clés tels que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.</p> <p>Dans les régions arides où l'approvisionnement alimentaire est limité, il est urgent:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ d'élaborer une approche nutritionnelle de substitution; ➤ de compléter les transferts de type monétaire par des activités visant à améliorer les connaissances en matière de nutrition; ➤ de s'attaquer au problème des carences en micronutriments; 	<p>Bureau de pays, directeur de pays adjoint – opérations (unité responsable de l'effet direct 2 du PSP et unité chef de file pour la nutrition)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>Le bureau de pays élaborera une stratégie relative à la nutrition axée sur l'intégration de la question de la nutrition et les régimes alimentaires sains.</p> <p>Pour s'attaquer aux problèmes urgents signalés dans la présente recommandation, le bureau de pays réorientera la priorité du nouveau PSP afin d'assurer la prise en compte de la nutrition dans les différents domaines des effets directs et il investira dans les approches suivantes pour diversifier les activités nutritionnelles et mieux les intégrer: solutions de substitution, utilisation des transferts de type monétaire, transferts de connaissances, changement des comportements et lutte contre les carences en micronutriments.</p> <p>Le bureau de pays continuera de renforcer sa collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), les ONG internationales et le Gouvernement kényan, en mettant l'accent sur l'amélioration de la nutrition et son intégration dans les programmes relatifs à la résilience afin d'améliorer les approches durables de systèmes alimentaires locaux évolutifs.</p> <p>Le PAM soutiendra les mécanismes de coordination et les groupes de travail techniques aussi bien au niveau de l'administration centrale que des comtés pour soutenir la mise en œuvre des plans d'action, des politiques et des normes concernant la nutrition au niveau des comtés.</p>		<p>Février 2024</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>➤ de promouvoir des activités à dimension nutritionnelle dans toute la filière des systèmes alimentaires et, au titre de l'effet direct stratégique 2, de plaider pour l'affectation de fonds et d'autres ressources aux activités relatives à la nutrition et à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments, par les administrations des comtés arides et semi-arides.</p> <p>Degré de priorité: élevé (Février 2024)</p>			<p>En se fondant sur les enseignements tirés de l'expérience, le PAM transposera à une plus grande échelle les solutions définies localement, qui mettent l'accent sur l'amélioration des filières et le transfert des connaissances concernant des cultures nutritives et qui favorisent la conduite d'une action ciblée dans le cadre des programmes de nutrition, de concert avec des acteurs du secteur privé et de la société civile et par leur intermédiaire, en vue de mobiliser des ressources, de les réorienter ou de les affecter à l'exécution des programmes.</p> <p>Le bureau de pays élaborera une note technique sur les démarches novatrices fondées sur l'utilisation de transferts de type monétaire (associés à la distribution d'aliments nutritifs spécialisés et à des mesures communautaires et intégrées relatives à la santé) qui permettent de prévenir ou de traiter la malnutrition dans le cadre d'approches communautaires durables de lutte contre la malnutrition et d'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments et de la sécurité alimentaire.</p>		

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>2.2: Renforcer la concrétisation de l'engagement en faveur de la transformation des relations entre les femmes et les hommes et de l'inclusion en améliorant l'analyse, la conception et la mobilisation des ressources.</p> <p>Veiller à ce que des activités soient conçues en vue d'honorer les engagements en matière de transformation des relations entre les femmes et les hommes, et à ce que des ressources leur soient affectées. À cette fin, investir dans l'approfondissement et l'élargissement de l'utilisation de l'analyse de la problématique femmes-hommes dans les activités de planification, de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports: faire en sorte que l'unité chargée de l'égalité des sexes dispose des capacités nécessaires pour le faire. Des contributions et des observations spécifiques devraient être recueillies auprès du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et des autres organismes ayant leur siège à Rome.</p> <p>Degré de priorité: moyen (Février 2024)</p>	Bureau de pays (directeur de pays, unités du bureau de pays chargées de la problématique femmes-hommes et du suivi et de l'évaluation, bureau régional)	La recommandation est acceptée.	<p>En lien avec l'opération de planification stratégique des effectifs en cours, le bureau de pays renforcera son personnel responsable de la problématique femmes-hommes, de la protection et de l'inclusion pour disposer des capacités nécessaires à l'exécution de sa stratégie en matière de problématique femmes-hommes.</p> <p>Le bureau de pays réalisera une analyse de la problématique femmes-hommes dans les comtés où sont menés les programmes, afin d'assurer l'efficacité de ces derniers. Dans le nouveau PSP, des ressources ont été spécifiquement affectées aux activités se rapportant à la problématique femmes-hommes relevant de chacun des effets directs du PSP afin d'appuyer la mise en œuvre de programmes intégrés de nature à faire évoluer les relations entre les femmes et les hommes, qui s'attaquent aux causes profondes des inégalités entre les sexes et favorisent l'autonomisation, l'inclusion et la protection des femmes.</p> <p>Le bureau de pays examinera les outils de collecte et de suivi des données ayant trait à la problématique femmes-hommes pour s'assurer que les données disponibles permettent effectivement d'éclairer les éventuels changements à apporter aux pratiques de suivi, aux cadres de résultats et à l'établissement des rapports.</p>	Responsable de l'unité chargée de la problématique femmes-hommes (en collaboration avec les unités responsables des effets directs du PSP)	Février 2024

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			<p>Le bureau de pays bouclera le processus de cartographie des partenaires compétents en matière de problématique femmes-hommes, sur lequel il se fondera pour établir des partenariats stratégiques.</p> <p>Le bureau de pays rédigera des mémorandums d'accord sur la façon dont le PAM peut officialiser sa collaboration, conformément au principe "Unité d'action", avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et avec d'autres organisations travaillant sur la problématique femmes-hommes.</p>		
<p>Recommandation 3: Renforcer la cohésion organisationnelle, la gestion des ressources humaines et l'intégration des programmes.</p> <p>Malgré les difficultés, il n'est pas recommandé d'envisager, pour l'instant, une restructuration organisationnelle majeure. En revanche, il est recommandé de prendre les mesures ci-après.</p> <p>Degré de priorité: élevé</p> <p>Délai de mise en œuvre: juin 2024</p>	Hauts responsables du bureau de pays et bureau régional	La recommandation est acceptée.	<p>Avec l'appui du bureau régional et du Siège, le bureau de pays a conduit une opération de planification stratégique des effectifs.</p> <p>Entre mai et juillet 2023, le bureau de pays conduira également une opération d'adaptation structurelle dont l'objectif sera de renforcer la cohésion organisationnelle et l'intégration des programmes, et de combler les déficits de compétences pour mieux contribuer à la mise en œuvre du nouveau PSP pour la période 2023-2027.</p>	Hauts responsables – unité chargée des ressources humaines	Décembre 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>3.1: Accorder la priorité au renforcement des liens entre les différents effets directs stratégiques et entre les bureaux auxiliaires et les bureaux de terrain, et élaborer des procédures pour garantir la participation de toutes les composantes organisationnelles concernées aux décisions relatives à la planification et à l'affectation des ressources, tout en accordant une attention particulière aux mécanismes permettant d'améliorer la coordination et la planification intégrée des opérations sur le terrain.</p> <p>Degré de priorité: élevé (Juin 2024)</p>	Hauts responsables du bureau de pays et bureau régional	La recommandation est acceptée.	<p>Le bureau de pays établira un modèle de structure susceptible de favoriser le renforcement de la coordination, de la cohésion et de l'intégration des programmes.</p> <p>Le bureau de pays prévoit de créer un poste de responsable des programmes. Outre les procédures opératoires normalisées du comité de gestion des ressources du bureau de pays déjà en vigueur, des procédures opératoires normalisées relatives à la planification et à l'affectation des ressources seront élaborées et appliquées pour améliorer la coordination et continuer de clarifier les procédures.</p>		Décembre 2023
<p>3.2: Assurer une intégration plus efficace des spécialistes et des unités spécialisées (en l'occurrence, l'unité chargée de l'égalité des sexes et l'unité chargée de la nutrition) dans la structure organisationnelle et dans les fonctions et processus liés à la planification et aux opérations, et affecter des ressources suffisantes à l'appui de leur participation.</p> <p>Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: juin 2024</p>	Hauts responsables du bureau de pays (unité du bureau de pays chargée des ressources humaines, bureau régional)	La recommandation est acceptée.	L'unité d'appui aux programmes comprend des sous-unités spécialisées (problématique femmes-hommes et protection, nutrition, recherche, analyse et suivi, services concernant les bénéficiaires, et partenariats avec les ONG), qui fournissent un soutien aux unités responsables des effets directs du PSP et aux bureaux de terrain. Les membres des sous-unités participent à toutes les réunions de planification et veillent à ce qu'un appui soit fourni à la mise en œuvre de toutes les activités prévues.	Hauts responsables – unité chargée des ressources humaines	Juin 2024

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			Les recommandations formulées à l'issue de l'opération de planification stratégique des effectifs seront appliquées et les possibilités d'accroître les effectifs sur le terrain des unités spécialisées seront étudiées en veillant à ce que des ressources suffisantes soient disponibles.		
3.3: Affecter ou recruter un responsable de haut niveau pour diriger le processus en cours visant à améliorer l'efficacité et l'efficacité des opérations par l'innovation et l'adaptation des processus et procédures en faisant fond sur ce qui fonctionne bien. Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: octobre 2023	Bureau de pays (directeur de pays, unité chargée des ressources humaines)	La recommandation est acceptée. Le bureau de pays adhère à la conclusion et convient qu'il doit accroître l'efficacité et l'efficacité de ses opérations.	Le bureau de pays créera un nouveau poste de responsable des programmes pour assurer une meilleure synchronisation des activités des programmes.	Directeur de pays (unité chargée des ressources humaines)	Octobre 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>3.4: Élaborer, dans le cadre d'une démarche consultative, un plan de gestion du changement destiné à accompagner les processus d'adaptation structurelle et de restructuration des ressources humaines, offrant notamment des perspectives précises de perfectionnement professionnel. Il faudrait étudier la possibilité de mener des activités conjointement avec d'autres membres de l'équipe de pays des Nations Unies.</p> <p>Degré de priorité: élevé</p> <p>Délai de mise en œuvre: août 2023</p>	Hauts responsables du bureau de pays (unité du bureau de pays chargée des ressources humaines, bureau régional)	La recommandation est acceptée.	<p>Le bureau de pays a mené à bien une opération de planification stratégique des effectifs qui a abouti à la formulation de recommandations relatives aux besoins en matière de capacités et qualification du personnel et à la manière dont le bureau de pays devrait définir les priorités à cet égard. En mai, le bureau de pays a mis en route une opération d'adaptation structurelle qui vise à adapter son organigramme aux nécessités de la mise en œuvre du nouveau PSP.</p> <p>Le bureau de pays se servira de la nouvelle structure organisationnelle comme d'un outil pour définir les postes nécessaires et les possibilités correspondantes de perfectionnement professionnel offertes par la voie du recrutement, de la promotion, de la formation ou du développement des compétences.</p> <p>Le bureau de pays fait partie du Sous-Comité des ressources humaines de l'Office des Nations Unies à Nairobi et, en étroite collaboration avec ses autres membres, il recense les possibilités de perfectionnement professionnel et les possibilités de désigner des employés du bureau de pays pour profiter de formations organisées par d'autres entités et ouvertes à l'ensemble du personnel des Nations Unies au Kenya.</p>		Décembre 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>3.5: Renforcer l'encadrement intermédiaire: veiller à ce que tous les cadres intermédiaires, notamment les chefs des bureaux de terrain, bénéficient d'un renforcement de leurs capacités concernant: la budgétisation, la gestion financière et la gestion des ressources humaines; l'appui aux activités de suivi, d'évaluation et de documentation; et les programmes liés à l'égalité des sexes et au renforcement des capacités du pays. Élaborer des programmes, comme des ateliers et des discussions entre pairs, pour appuyer la réalisation de ces objectifs.</p> <p>Degré de priorité: élevé</p> <p>Délai de mise en œuvre: décembre 2023</p>	Hauts responsables du bureau de pays (unité du bureau de pays chargée des ressources humaines, bureau régional)	La recommandation est acceptée.	Le bureau de pays continuera d'offrir des possibilités de formation aux cadres intermédiaires, notamment aux chefs des bureaux de terrain. Certains d'entre eux participent actuellement à différents programmes relatifs aux fonctions d'encadrement, notamment sur l'encadrement des personnes et des équipes et la conception de programmes. Le bureau de pays continuera d'appuyer l'amélioration des compétences des cadres intermédiaires dans les domaines recommandés.	Unité chargée des ressources humaines, hauts responsables	Décembre 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 4: Renforcer les capacités concernant certains aspects pertinents de l'analyse de la gouvernance et de la planification stratégique; dans le cadre des activités de renforcement des capacités du pays, améliorer les éléments pertinents liés à la gouvernance; et préciser les responsabilités incombant à l'unité responsable de l'effet direct stratégique 3 en ce qui concerne le renforcement des capacités du pays.</p> <p>Degré de priorité: élevé</p> <p>Délai de mise en œuvre: septembre 2023, les préparatifs pouvant cependant commencer avant que le PSP ait été approuvé.</p>	<p>Bureau de pays: directeur de pays et hauts responsables (unité chef de file pour l'effet direct 3 du PSP conseillée par le bureau régional et le Siège)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>Le bureau de pays convient que toute action menée en lien avec des aspects essentiels de l'analyse de la gouvernance et de la planification stratégique sera déterminante pour l'amélioration de ses relations avec le Gouvernement et offrira une excellente occasion de mettre en œuvre efficacement le nouveau PSP.</p> <p>Le bureau de pays a déjà recruté un administrateur chargé de la collaboration avec le Gouvernement, qui contribue considérablement à l'analyse de la gouvernance et travaille en étroite collaboration avec l'unité chargée du renforcement des capacités. Le bureau de pays continuera aussi de renforcer les capacités du personnel concernant la prise en compte des aspects pertinents de l'analyse de la gouvernance et de la planification stratégique dans le cadre des activités courantes de renforcement des capacités.</p>		<p>Septembre 2023</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>4.1: S'agissant du rôle de catalyseur du PAM, il est recommandé de prendre les mesures suivantes pour appuyer le renforcement des systèmes nationaux et locaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer les capacités du Bureau du PAM au Kenya concernant certains aspects pertinents de l'analyse de la gouvernance au niveau de la planification stratégique et à celui de la planification des activités afin de garantir que les programmes et les partenariats respectent le principe consistant à ne pas nuire, et de mieux comprendre la situation générale du Kenya en matière de capacités de gouvernance. ➤ Étudier les possibilités qui s'offrent de renforcer les capacités de ce type, soit en interne au sein de l'unité responsable de l'effet direct stratégique 3, soit en collaboration avec d'autres entités de l'équipe de pays des Nations Unies et/ou en faisant appel à un savoir-faire externe. 	Bureau de pays: directeur de pays et hauts responsables	La recommandation est acceptée.	<p>Le bureau de pays convient qu'il lui faut avoir une parfaite compréhension des interventions que mène le Gouvernement et une étroite relation de travail avec lui s'il veut faire partie de ses proches partenaires. Le bureau de pays a recruté un administrateur chargé des relations avec le Gouvernement pour mettre en place le partenariat avec la nouvelle administration.</p> <p>En outre, par l'intermédiaire de l'équipe de pays, le PAM collabore avec d'autres entités des Nations Unies, ainsi qu'avec le bureau du coordonnateur résident, pour travailler sur les questions liées à la gouvernance comme la décentralisation et la consolidation de la paix.</p> <p>Le PAM collabore également avec le Conseil des gouverneurs du Kenya et des gouverneurs de comtés en vue d'acquérir une meilleure compréhension de tous les aspects de l'administration publique et d'épauler les gouverneurs en matière de législation et de mise en œuvre dans les domaines où il possède un savoir-faire.</p>	Unité responsable de l'effet direct 3 du PSP	Septembre 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>➤ Renforcer les capacités et évaluer les compétences disponibles aux niveaux national et local pour comprendre les répercussions de la législation, des politiques, des stratégies et des dépenses du Gouvernement sur l'économie politique et sur les populations vulnérables.</p> <p>Degré de priorité: élevé (Septembre 2023, une application rapide de cette recommandation subsidiaire pouvant cependant être lancée sans attendre l'approbation du PSP)</p>					

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>4.2: Pour étayer les éléments du renforcement des capacités du pays qui sont liés à la gouvernance, l'unité responsable de l'effet direct stratégique 3 devrait:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ élargir son champ d'action – en coopération avec les autres unités responsables d'effets directs stratégiques, l'équipe de pays des Nations Unies et les organismes partenaires ayant leur siège à Rome – afin d'appuyer le renforcement des capacités dans les fonctions essentielles relevant du mandat du PAM au sein des ministères partenaires et des administrations des comtés; ➤ s'attaquer aux problèmes liés aux processus gouvernementaux qui freinent la prestation de services et entravent le bon déroulement des opérations et le respect des délais. <p>Degré de priorité: élevé (Décembre 2023)</p>	Bureau de pays, directeur de pays, directeur de pays adjoint – opérations (unité responsable de l'effet direct 3 du PSP)	La recommandation est acceptée.	<p>Le bureau de pays poursuivra le renforcement des capacités du Gouvernement par l'intermédiaire des programmes communs menés au titre du Plan-cadre de coopération (notamment le nouveau programme commun des Nations Unies sur la protection de l'enfance et la protection sociale, dont le PAM dirige la mise en œuvre) et dans le contexte de ses propres activités prévues dans le nouveau PSP. Toutefois, il importe de tenir compte du fait qu'il faudra affecter des ressources et du personnel supplémentaires à l'exécution des programmes pour pouvoir élargir le champ d'action du bureau de pays dans le domaine du renforcement des capacités du pays.</p> <p>Avec la présente recommandation à l'esprit, les activités que mènera le bureau de pays pour mobiliser des ressources comprendront notamment une sensibilisation à la nécessité de disposer de financements destinés au renforcement des capacités du pays, à l'appui de l'axe de travail du PAM visant à changer la vie.</p>		Décembre 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>4.3: Pour améliorer la cohésion organisationnelle, il faut préciser la répartition des tâches liées au renforcement des capacités du pays en confiant à l'unité chargée de l'effet direct stratégique 3 l'entière responsabilité de ce qui suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ le renforcement institutionnel en ce qui concerne les systèmes de l'administration publique nationale et des administrations des comtés (avec les autres unités responsables d'effets directs stratégiques qui sont chargées du renforcement des capacités du pays au niveau des comtés, ainsi qu'avec d'autres organisations non gouvernementales compétentes); ➤ la formation pratique concernant la mise en œuvre de programmes spécifiques, destinée aux fonctionnaires locaux concernés. <p>Degré de priorité: élevé (Septembre 2023)</p>	Bureau de pays, directeur de pays, hauts responsables, unité chargée des ressources humaines (unité responsable de l'effet direct 3 du PSP, direction des unités responsables des effets directs du PSP, bureau régional)	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Elle est conforme à l'Objectif stratégique 4 du PAM et aux orientations relatives au renforcement des capacités des pays.</p>	<p>Dans le cadre de la préparation du nouveau PSP, le bureau de pays a élaboré un ensemble de six "initiatives phares" ciblées de renforcement des capacités du pays, susceptible d'avoir d'importantes retombées sur le terrain.</p> <p>Le bureau de pays fera en sorte que les activités de renforcement des capacités du pays menées au titre de tous les effets directs du PSP soient cohérentes avec les six initiatives phares.</p> <p>Le bureau de pays appuiera les échanges entre les unités responsables des effets directs du PSP (en particulier les unités responsables des effets directs 2 et 3) sur l'élaboration d'une proposition pour une division plus précise du travail et une meilleure harmonisation des activités de renforcement des capacités du pays avec la stratégie du bureau de pays et les directives internes en la matière.</p> <p>Par exemple, le renforcement des capacités des institutions publiques au titre de l'effet direct 3 du PSP pourra être axé sur la protection sociale et les filets de sécurité, l'alimentation scolaire, la gestion des risques de catastrophe du point de vue des changements climatiques, les chaînes d'approvisionnement humanitaire et la nutrition (domaines dans lesquels le Gouvernement a mis en place des programmes spécifiques pouvant être renforcés de manière globale). D'autres effets directs pourront alors être axés sur des activités spécifiques de renforcement de capacités,</p>		Septembre 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			principalement au niveau local – des communautés et des individus – afin d'appuyer les activités menées dans d'autres domaines de travail du bureau de pays et les initiatives phares du bureau de pays dans les domaines essentiels énumérés ci-dessus.		
<p>Recommandation 5: Renforcer la fonction de suivi et d'évaluation et la pratique consistant à documenter l'expérience et les résultats afin d'améliorer l'apprentissage et l'établissement des rapports.</p> <p>Degré de priorité: élevé</p> <p>Délai de mise en œuvre: septembre 2023</p>	Bureau de pays, directeur de pays, hauts responsables, unité chargée du suivi et de l'évaluation (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	<p>Le bureau de pays a mis au point un système de traçage des recommandations pour surveiller les progrès accomplis au regard de leur mise en œuvre, sur la base des données issues du suivi, d'exams, d'évaluations et du suivi par des tiers. Ce système de traçage utilise aussi les données issues du mécanisme communautaire de remontée de l'information, comme recommandé à la suite du récent audit de ce mécanisme.</p> <p>Le bureau de pays renforcera la boucle de rétroaction et améliorera l'accès aux données factuelles en documentant des récits et en organisant des réunions "casse-croûte" ou des forums tels que la réunion sur les programmes consacrée à la diffusion des résultats.</p> <p>Le bureau de pays a renforcé les capacités de suivi et d'évaluation sur le terrain, en continuant d'encourager la documentation des résultats et l'apprentissage.</p>	Unité chargée du suivi et de l'évaluation	Septembre 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			Le bureau de pays s'emploiera à coordonner et à soutenir les produits, les expériences et les résultats en matière de gestion des connaissances afin d'améliorer l'apprentissage et l'élaboration de rapports, conformément aux recommandations. Pour cela, il faudra recruter des membres du personnel capables de fournir un appui intersectionnel et il sera recommandé d'inscrire ce recrutement dans le processus de planification des effectifs en cours.		
5.1: Mettre au point des dispositifs permettant d'améliorer l'analyse dans l'ensemble des systèmes pour appuyer la prise des décisions de gestion; les analyses devraient être fondées sur les nouvelles activités de documentation (voir recommandation 5.3) et utiliser différentes sources d'information (superposition de données pour la prise de décisions). À cette fin, il conviendra également d'affecter des ressources supplémentaires au suivi et à l'évaluation et de réexaminer le champ d'activité de l'unité chargée du suivi et de l'évaluation. Degré de priorité: élevé (Septembre 2023)	Bureau de pays, directeur de pays, hauts responsables, unité chargée du suivi et de l'évaluation	La recommandation est acceptée.	Le bureau de pays élaborera un tableau de bord rassemblant les données et les résultats d'analyse provenant de différentes sources afin d'améliorer l'accès aux données factuelles à l'appui de la prise de décisions. Comme indiqué dans la réponse à la recommandation 5, le bureau de pays mettra en place un solide système de gestion des connaissances dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau PSP. Ce système permettra d'analyser et de recouper les enseignements et les données pour éclairer la prise des décisions relatives aux programmes et à la gestion. Le bureau de pays examinera la portée des travaux de l'unité chargée du suivi et de l'évaluation et élaborera un nouveau mandat pour le portefeuille d'activités intersectionnelles de gestion des connaissances.	Unités chargées de la transformation opérationnelle et du suivi et de l'évaluation	Décembre 2024

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>5.2: Affecter davantage de ressources à l'unité chargée du suivi et de l'évaluation et à l'unité responsable de l'effet direct stratégique 3, afin d'orienter et d'appuyer le renforcement des capacités de suivi, d'évaluation et d'apprentissage au sein du Gouvernement, en particulier dans les administrations des comtés. Cela devrait s'inscrire dans le cadre d'une stratégie générale du bureau de pays en matière de renforcement des capacités du pays, et reposer sur une forte participation de l'unité chargée de l'égalité femmes-hommes et une étroite collaboration avec les partenaires de l'équipe de pays des Nations Unies.</p> <p>Degré de priorité: élevé (Octobre 2023)</p>	<p>Bureau de pays, directeur de pays, hauts responsables, unité chargée du suivi et de l'évaluation (unité responsable de l'effet direct 3 du PSP)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>Le bureau de pays a renforcé ses capacités de suivi et d'évaluation au niveau des bureaux de terrain. Le personnel chargé du suivi et de l'évaluation recevra un appui concernant le renforcement du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage au sein du Gouvernement, sous l'égide du groupe de travail technique sur le suivi et l'évaluation du Plan-cadre de coopération. L'unité chargée du suivi et de l'évaluation verra aussi ses ressources et ses capacités augmenter grâce au Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie et à la Fondation Mastercard.</p> <p>Le bureau de pays procédera à un examen interprogrammes afin de recenser les besoins propres à chaque effet direct du PSP en matière de suivi et d'évaluation et de problématique femmes-hommes. Ces besoins seront systématiquement pris en compte par l'unité chargée du suivi et de l'évaluation lors de la planification des activités aux niveaux du terrain et du bureau de pays.</p>	<p>Hauts responsables</p>	<p>Octobre 2023</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>5.3: Renforcer les pratiques de documentation pour améliorer l'établissement des rapports, l'apprentissage et la sensibilisation; à cette fin, veiller à ce que des approches qualitatives soient utilisées pour présenter les programmes et les résultats du PAM de manière plus éloquente (par exemple en relatant par écrit la contribution éventuelle des programmes du PAM aux résultats et aux réalisations favorisant le changement, ou les cas dans lesquels l'avancement des programmes a été entravé par des obstacles majeurs).</p> <p>Les activités devraient être dirigées par un professionnel recruté, travaillant en collaboration avec l'unité chargée du suivi et de l'évaluation, et les membres du personnel qualifiés devraient avoir la possibilité d'y participer.</p> <p>Degré de priorité: élevé</p> <p>Délai de mise en œuvre: février 2024</p>	Bureau de pays, directeur de pays, hauts responsables, unité chargée du suivi et de l'évaluation (unité chargée des ressources humaines)	La recommandation est acceptée.	<p>Au titre du nouveau PSP, le bureau de pays étoffera les moyens dont dispose son unité chargée de la communication afin qu'elle puisse collaborer étroitement avec les unités chargées des programmes et du suivi et de l'évaluation pour recueillir et diffuser des données propres à améliorer la visibilité des activités du PAM, notamment pour les donateurs.</p> <p>Le bureau de pays plaidera pour que des ressources suffisantes soient fournies, en présentant des données factuelles convaincantes sur ce qui fonctionne et sur la façon de transposer les activités performantes à une plus grande échelle.</p> <p>D'ici au premier trimestre de 2024, le bureau de pays aura mené à bien l'examen et la mise au point de son système de gestion des connaissances.</p>	Hauts responsables	Février 2024

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Recommandation 6: Continuer à renforcer la fonction du bureau de pays relative à la chaîne d'approvisionnement, ainsi que l'approche globale des systèmes alimentaires et de la résilience (effet direct stratégique 2) dans le cadre de partenariats stratégiques, établis notamment avec des membres de l'équipe de pays des Nations Unies, les autres organismes ayant leur siège à Rome et d'autres acteurs du développement susceptibles de fournir du personnel doté des compétences et de l'expérience requises.</p> <p>Degré de priorité: élevé</p> <p>Délai de mise en œuvre: septembre 2023</p>	<p>Bureau de pays, directeur de pays et directeurs de pays adjoints (direction des unités responsables des effets directs 2 et 4 du PSP, unité chargée des ressources humaines, bureau régional)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>L'unité du bureau de pays chargée de la chaîne d'approvisionnement a déjà élaboré une nouvelle stratégie, qui orientera ses activités dans le cadre du nouveau PSP.</p> <p>Le bureau de pays a récemment été nommé prestataire des services de soutien communs liés à la chaîne d'approvisionnement pour le compte de toutes les entités des Nations Unies au Kenya. De cette manière, le PAM collaborera étroitement avec l'ensemble des autres entités des Nations Unies pour rendre les chaînes d'approvisionnement au Kenya plus efficaces.</p> <p>Dans le cadre de l'évolution de l'orientation stratégique dans le domaine des chaînes d'approvisionnement, le bureau de pays renforcera sa contribution à l'élaboration des politiques et aux programmes opérationnels relatifs aux systèmes alimentaires et à la résilience dans le cadre du nouveau PSP.</p>	<p>Directeur de pays adjoint, unités responsables des effets directs 1, 2, 3 et 4 du PSP</p>	<p>Décembre 2023</p>

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>6.1: Le PAM devrait intégrer la nouvelle stratégie relative à la chaîne d'approvisionnement dans le nouveau PSP afin d'explicitement la façon dont des compétences spécialisées sous-tendent et soutiennent les activités menées au titre de tous les effets directs stratégiques. Il conviendra d'adopter des indicateurs de performance solides pour les activités relatives à la chaîne d'approvisionnement, et d'assurer un soutien et une formation au personnel chargé de la chaîne d'approvisionnement.</p> <p>Degré de priorité: élevé (Novembre 2023)</p>	Bureau de pays, directeur de pays et directeurs de pays adjoints	La recommandation est acceptée.	<p>La stratégie du bureau de pays relative à la chaîne d'approvisionnement est axée sur trois éléments stratégiques: être le partenaire de choix pour les services logistiques humanitaires, renforcer les systèmes nationaux et rester le chef de file dans les situations d'urgence. Elle définit aussi quatre leviers déterminants: les capacités des personnes, les partenariats, l'innovation et la technologie, et la production de données factuelles. Il en a été tenu compte dans le nouveau PSP.</p> <p>Le bureau de pays a ajouté des indicateurs de performance dans le cadre de résultats du nouveau PSP.</p> <p>Le bureau de pays veillera à ce que le personnel œuvrant à l'appui de la chaîne d'approvisionnement bénéficie d'un appui et de formations.</p>	Unité chargée de la chaîne d'approvisionnement (unités responsables des effets directs 2 et 3 du PSP)	Novembre 2023

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LE KENYA (2018-2023)					
Recommandations principales et subsidiaires (avec leur degré de priorité: élevé/moyen)	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux/unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction (recommandation acceptée, partiellement acceptée ou refusée)	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>6.2: Renforcer l'approche globale des systèmes alimentaires et de la résilience (effet direct stratégique 2) en établissant des partenariats stratégiques, en étroite collaboration avec les membres de l'équipe de pays des Nations Unies et les autres organismes ayant leur siège à Rome, et aussi en renforçant l'action de plaidoyer en faveur de l'investissement privé dans les quatre éléments clés du système alimentaire kényan:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ la production; ➤ la transformation; ➤ la distribution et le transport; ➤ la consommation. <p>Degré de priorité: moyen (Novembre 2023)</p>	Bureau de pays, directeur de pays et directeurs de pays adjoints (unités responsables de l'effet direct 2 du PSP, des partenariats et des relations externes)	La recommandation est acceptée.	<p>Les principales actions intégrées au nouveau PSP tiennent compte des liens essentiels existant entre l'action climatique, la résilience et les systèmes alimentaires, et comportent des activités qui cibleront les éléments clés du système alimentaire mentionnés dans la recommandation.</p> <p>Le bureau de pays renforcera sa collaboration avec le secteur privé, ainsi qu'avec les organismes ayant leur siège à Rome et ses autres partenaires des Nations Unies, notamment l'UNICEF et le Programme des Nations Unies pour l'environnement.</p> <p>Le bureau de pays utilisera la stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement au Kenya nouvellement élaborée pour soutenir ses activités relatives aux filières, et ainsi mettre en place des systèmes alimentaires plus solides au Kenya.</p>	Unité responsable de l'effet direct 2 du PSP (unités chargées de la chaîne d'approvisionnement, de la nutrition et des partenariats)	Décembre 2023

Liste des sigles utilisés dans le présent document

ONG	organisation non gouvernementale
PSP	plan stratégique de pays
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance